



# PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau  
tenue le **mardi 30 avril 2024 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école

---

## Présences :

### Parents

- Isabelle Bolduc
- Jonathan Gaudreault-Néron
- Claudette Jean
- Isabelle Lavallée (s)
- Andréanne Lavoie
- Brigitte Lavoie
- Marisol Michaud
- Hélène Thivierge
- Isabelle Tremblay

### Représentants des élèves

- Olivia Giroux
- Sandrine Lizotte

### Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay
- Chloé Girard (s)

### Personnel de soutien

- Samuel Guay

### Enseignants

- Stéphane Côté
- Julie Dion
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard (s)
- Frédérique Tremblay
- Gabriel Turcotte

### Assistants à la rencontre

- Martin Morasse, directeur
- Marianne Tremblay, gest. admin.
- Vanessa Tremblay, secrétaire d'école

(s) : Substitut

---

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par madame Isabelle Bolduc à 18 h 30.  
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 23-24-048

**CONSIDÉRANT** que monsieur Martin Morasse a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 30 avril 2024 ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par mesdames Claudette Jean et Hélène Thivierge et résolu :  
**QUE** soit adopté l'ordre du jour sans modification.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**



### 3. Période de questions du public

Un parent d'élève se présente pour soulever une situation particulière vécue récemment avec l'école. Bien que la situation se soit réglée, il souhaite informer les membres du CÉ et amorcer une discussion afin de revoir la politique des voyages notamment les sections des manquements et du financement.

Les membres du conseil accueillent cette demande et une réflexion à ce sujet se fera en sous-comité lors de l'année scolaire suivante.

### 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2024

CÉ 23-24-049

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Martin Morasse.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudette Jean et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 27 février 2024 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 5. Suivi au procès-verbal du 27 février 2024

#### 5.1. Point 7. Contenu obligatoire en sexualité 2023-2024

Monsieur Martin informe les membres que le nouveau programme d'études « Culture et citoyenneté québécoise » obligatoire dès 2024-2025 couvrira les notions qui étaient habituellement enseignées dans les autres disciplines. Puisqu'il n'y a pas le programme « CCQ » en 3<sup>e</sup> secondaire, il restera à identifier quel contenu sera enseigné à ce niveau.

### 6. Représentantes des élèves

CÉ 23-24-050

#### 6.1. 5 km du Plateau : le 17 mai 2024 (approbation)

Les représentantes des élèves présentent aux membres l'activité du 17 mai prochain en après-midi qui est le traditionnel 5 km de marche ou de course.

Le départ est prévu à 14h. Des animations et activités débiteront à 14h20 pour enchaîner, vers 15h30, à la remise des médailles.



Considérant que les activités prévues lors de cet après-midi sont nombreuses et attendues, les membres du CÉ proposent de devancer l'heure de départ afin de profiter au maximum des animations.

CÉ 23-24-051

#### 6.2. Activités de fin d'année du 3 au 7 juin 2024

Des activités auront lieu dans la semaine du 3 au 7 juin 2024. Ces activités se caractérisent par un dîner hot-dog, des thématiques et des défis à relever. Ces activités n'entreront pas en conflit avec l'horaire des cours et le port de l'uniforme.

Pour le 6 ou 7 juin, les représentantes des élèves font part de leur idée d'après-midi « Beach Party ». Le conseil suggère que cette animation soit jumelée au 17 mai 2024 (lors du 5 km du Plateau) et que l'appellation « Beach Party » soit modifiée dans le but d'éviter les dérogations au code vestimentaire de l'école.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Lavoie d'**APPROUVER** les activités proposées par les représentantes des élèves.

#### 6.3. La semaine en tenue civile des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire

La semaine en tenue civile pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire sera analysée par M. Martin afin de prévoir les différents enjeux. Un suivi sera fait aux membres du conseil lors de la prochaine séance.

#### 7. Projet éducatif 2023-2028 (adoption)

CÉ 23-24-052

Les objectifs et indicateurs du projet éducatif sont présentés aux membres du conseil par monsieur Martin. Toutefois, les moyens demeurent à définir en équipe-école d'ici la fin de l'année scolaire.

L'objectif #4, qui est de renforcer la collaboration entre les intervenants du milieu scolaire et les familles, suscite quelques réactions. Un sondage est prévu auprès des parents.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Roy, **APPUYÉ** par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron d'**ADOPTER** le projet éducatif 2023-2028 ;

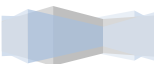
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 8. Règles de régie interne 2023-2024 (approbation)

CÉ 23-24-053

Monsieur Martin présente les règles de régie interne avec les modifications suivantes :

- Dans le cas d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents pertinents sont transmis aux membres par le directeur ou une personne qui en est mandatée au moins sept (7) jours avant la tenue de la séance.



- En cas d'enjeu de quorum, la possibilité qu'un membre absent ayant une raison jugée valable puisse participer à la séance à distance sera permise.
- À la suite de 3 absences consécutives aux séances régulières ou extraordinaires, le membre qui s'absente pour une 4<sup>e</sup> séance consécutive perdra sa qualité de membre.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudette Jean, **APPUYÉ** par monsieur Stéphane Côté d'**APPROUVER** les modifications aux règles de régie interne 2023-2024.

#### 9. Listes du matériel d'usage personnel 2024-2025 (approbation)

CÉ 23-24-054  
Monsieur Martin présente aux membres les listes du matériel d'usage personnel pour les niveaux d'adaptation scolaire, de secondaire 1, 2 et 3-4-5.

Les membres du conseil proposent qu'une journée soit offerte en fin d'année afin de récupérer les articles scolaires des élèves qui ne serviront plus, mais qui sont en bon état. Ce geste écologique permettrait de redonner au suivant.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudette Jean d'**APPROUVER** les listes du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2024-2025.

#### 10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025 (adoption)

CÉ 23-24-055  
Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025 est présenté au conseil. Il est présenté aux membres le plus récent portrait fait à l'école ainsi que notre obligation d'ajouter, à compter de l'année scolaire 2024-2025, la notion sur la violence à caractère sexuel.

Les membres de l'équipe-école vivront des formations au courant de l'an prochain en lien avec cette nouvelle notion.

**CONSIDÉRANT** les impératifs de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (LIP art. 75.1) ;

**CONSIDÉRANT** que la Loi oblige les établissements d'enseignement public à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

**CONSIDÉRANT** que la direction d'école a proposé un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui tient compte des exigences prévues dans la Loi ;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**D'ADOPTER** le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025 de l'école secondaire du Plateau ;



DE MANDATER la direction de rendre accessible ce document sur le site Internet de l'école (LIP art. 75.1).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 11. Session d'examens du mois de juin 2024 (approbation)

CÉ 23-24-056

Le calendrier de la session d'examen est affiché afin que tous les membres en prennent connaissance. Celui-ci sera envoyé prochainement à tous les parents de l'école.

Les modalités de cette session restent les mêmes qu'à l'habitude, c'est-à-dire :

- Les épreuves sont concentrées en après-midi.
- Un transport est offert aux élèves sur l'heure du midi.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Hélène Thivierge d'**APPROUVER** l'horaire de la session d'examen de juin 2024.

### 12. Sondage d'appréciation de la journée en tenue civile du 19 avril 2024

Le personnel de l'école a récemment été sondé quant à la dernière journée civile qui s'est tenue le 19 avril dernier. Les résultats sont les suivants :

- 46% tout à fait en accord ;
- 50% en accord ;
- 4% en désaccord.

Les commentaires sont positifs, malgré certains qui stipulent une hausse de rappel du code vestimentaire et de chandail plus court.

### 13. Sorties et activités à venir

#### 13.1. Opéra de Québec le 9 mai 2024 (approbation)

CÉ 23-24-057

L'activité à l'opéra de Québec est chapeautée par madame Karine Simard. Le départ est prévu à 16h15 et le retour vers 23h. Des frais de 5\$ sont chargés aux parents.

#### 13.2. Célébration Fillactive le 16 mai 2024 (approbation)

CÉ 23-24-058

Cette activité se déroulera à la base de plein air de Sainte-Foy, à Québec. Un total de 12 élèves participera à l'activité. Le départ pour l'activité se fera vers 7h pour arriver sur place vers 9h. Le retour se fera vers 17h.

#### 13.3. Visites du Domaine Forget les 27 et 29 mai 2024 (approbation)

CÉ 23-24-059



Les élèves de concentration musique auront la chance de visiter le Domaine Forget le 27 mai 2024. Par la suite, ce sera la classe Tremplin qui visitera le Domaine le 29 mai 2024.

CÉ 23-24-060

#### **13.4. Chute Montmorency le 14 juin 2024 (approbation)**

Madame Lise Lapointe supervise cette activité. Les classes appoint et FPT, pour un total d'environ 25 élèves, iront visiter la Chute. Le paiement de cette activité est par le biais du budget de la culture à l'école.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Tremblay, **APPUYÉ** par madame Brigitte Lavoie, d'**APPROUVER** les activités et sorties à venir.

### **14. Sujets d'information**

#### **14.1. Présidence**

Aucun point.

#### **14.2. Direction**

##### **14.2.1. Possibilité de voyage en Europe à la fin juin 2025**

Monsieur Martin présente les grandes lignes d'un possible voyage en Europe à la fin juin 2025 par des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Il y a plusieurs dimensions à prendre en compte avant que le voyage soit approuvé.

À l'habitude, la période de financement pour un voyage en Europe est de 2 ans. Étant donné le délai plus court pour ce financement, une rencontre de parents informatifs est suggérée.

Des précisions seront apportées lors du prochain CÉ quant à l'aspect du financement, les assurances, l'encadrement et la gestion scolaire ainsi que le nombre d'élèves inscrits et les contrats de participation signés.

##### **14.2.2. Rendez-vous Improvincial du 5 au 7 avril 2024**

Un total de 10 élèves a participé à ce tournoi. Les frais d'inscription et de transport sont couverts par le budget parascolaire.



#### **14.2.3. Campagne « Choisis tes mots » le 2 avril 2024**

Le lancement de la campagne « Choisis tes mots » s'est déroulé le 2 avril 2024. Cette initiative a pour but de valoriser les comportements positifs afin d'avoir une atmosphère positive à l'école.

#### **14.2.4. Consultation obligatoire des élèves**

Les élèves ont déterminé sur quel sujet ils désiraient être consultés. De ce fait, un sondage sera envoyé sous peu incluant des questions sur l'offre de cours et l'horaire, la vie étudiante et la sécurité à l'école.

#### **14.2.5. Fête des finissants le 12 juin 2024**

La programmation de la fête des finissants est présentée aux membres du conseil.

#### **14.2.6. Bal des finissants le 8 juin 2024**

Le bal des finissants aura lieu un peu plus tôt cette année étant donné un enjeu de date au Manoir Richelieu.

Une analyse se fera en comité du bal à la possibilité que les parents participent au repas les prochaines années.

#### **14.2.7. Gala de la reconnaissance le 19 juin 2024**

Ce gala souligne la persévérance et la performance de certains élèves. Encore une fois, ce gala est possible grâce à de nombreuses contributions de différents partenaires.

#### **14.3. Comité de parents**

Aucun point.

#### **14.4. Personnel enseignant**

Aucun point.

#### **14.5. Personnel de soutien**

Aucun point.

#### **14.6. Personnel professionnel**

Aucun point.



## 15. Sujets divers

### 15.1. Souper de fin d'année du conseil d'établissement le 4 juin 2024

La rencontre du conseil d'établissement du 4 juin 2024 débutera à 17h. Elle sera accompagnée, par la suite, d'un souper offert aux membres en guise de remerciement pour leur implication durant l'année.

## 16. Levée de la séance à 20 h 36.

CÉ 23-24-061

Tous les sujets ayant été traités, **IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Roy, et résolu :

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

\_\_\_\_\_  
Isabelle Bolduc  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Martin Morasse  
Directeur

